



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 SEPTEMBRE 2022**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2022-267**

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de François DUSSAUBAT.

**ETAIENT PRESENTS :** Mme Marie BACH, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Catherine SERRA, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Mme Chantal BRUZI, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S) :** Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Philippe CAPSIE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES.

**ABSENT(S) :** M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Jacques PALACIN, Mme Véronique DUCASSY, Mme Florence MOLY, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Sébastien MENARD

=====

**Désignation d'un représentant à la régie municipale des Palais des Congrès et des Expositions - Modification**

M. François DUSSAUBAT expose :

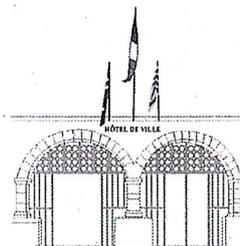
Mes chers collègues,

Par délibération n° 2020-124 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a désigné Mme Anaïs SABATINI pour siéger au conseil d'administration de la régie municipale des Palais des Congrès et des Expositions.

Suite à la démission de Mme Anaïs SABATINI de ses fonctions d'adjointe, il convient de désigner un nouveau représentant de la Ville pour siéger au sein de cette régie.

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités qui permet au conseil municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément le mode de scrutin secret,

Considérant la démission de Mme Anaïs SABATINI de ses fonctions d'adjointe au Maire par courrier adressé à M. le Préfet des Pyrénées-Orientales le 25 août 2022,



Considérant l'acceptation par M. le Préfet des Pyrénées-Orientales de cette démission par courrier en date du 26 août 2022,

Considérant que la démission de Mme Anais SABATINI de ses fonctions d'adjointe au Maire est devenue définitive à la date de réception par l'intéressée du courrier de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales,

Considérant, par ailleurs, les modifications consécutives à cette démission intervenues dans la répartition des délégations aux adjoints et conseillers municipaux,

Il convient de procéder à de nouvelles désignations au sein de la régie susmentionnée. Oû cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations énoncées ci-après.

Le Conseil Municipal :

- 1) approuve la modification de la délibération n°2020-124 du 10 juillet 2020 tel qu'indiqué ci-dessus ;
- 2) désigne, sur proposition de Monsieur le Maire, pour représenter la Ville de Perpignan au conseil d'administration de la régie municipale des Palais des Congrès et des Expositions en remplacement de Mme Anais SABATINI:
  - **M. Jean-François MAILLOLS**

Le reste sans changement.

Oû cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

44 POUR

=====  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20220922-160035-DF U

Accusé reçu le : 07 OCT. 2022

Affiché le : 07 OCT. 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire l'Adjoint délégué